

Bernard Debarbieux

Territoire-Territorialité-Territorialisation : aujourd'hui encore, et bien moins que demain...

Publié dans M. VANIER (dir), Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives, Rennes, PUR, 75-89.

En prévision du colloque « Territoire-Territorialité-Territorialisation : et après ? » (TTT) de Grenoble de juin 2007, Proter et Sceptiter se sont rencontrés dans un train pour échanger quelques arguments, quelque part entre Carcassonne et Valence. Sceptiter n'aime pas TTT, considère que les termes sont obsolètes et a fortiori qu'ils n'ont aucun avenir. Proter est bien conscient de certaines limites du recours à ces termes ; mais il est surtout convaincu de leur potentiel analytique toujours très fort et plus encore de leur capacité à rendre compte des inflexions récentes de nos rapports à l'espace. Ils échangent à ce sujet, toujours courtoisement comme le veut la civilité académique. Sceptiter perd parfois patience, mais toujours dans les limites du raisonnable. Toutefois son engagement dans le débat sera récompensé par la révélation finale. Mais en tout état de cause, ni l'un, ni l'autre n'ont eu le temps de rédiger une communication pour le colloque. Ils ont convenu alors d'envoyer la retranscription de leur discussion après avoir supprimé les échanges et annonces parasites (contrôle des billets, invitation à consommer à la voiture-bar, etc.)

Proter: Vous savez qu'on nous demande de réfléchir à trois mots - Territoire-Territorialité-Territorialisation (TTT) - à leur actualité scientifique et à ce qu'on peut leur souhaiter de mieux dans l'avenir : entrer au cabinet des vieilleries conceptuelles, ou briller au fronton du temple de la géographie pour des siècles et des siècles.

Sceptiter: Je le sais bien ; mais pour moi, l'affaire est classée. La géographie et les sciences sociales ont la fâcheuse propension à transformer des concepts forts en termes fétiches ou étendards ; or un concept fort devenu fétiche se vide de sa valeur. Dans ce domaine, territoire a pris la suite d'espace, qui lui-même a pris la suite de région et de milieu. Son heure est venue. Le concept est épuisé.

Proter: Mais à force de passer d'un terme à l'autre par épuisement successif, on risque d'assécher nos ressources terminologiques. Autant y réfléchir avant qu'il ne nous reste que « aire », « zone » ou « étendue ».

Sceptiter: Peut-être, mais là en l'occurrence, la situation est désespérée. Territoire et territorialité ont échappé au seul usage des géographes. A preuve « territoire des sens » et « nano-territoire » qui ont pris la suite d'« Espace jeune » et « Espace Litérie ». Dès lors concept et étendard il n'y a plus, sauf à se rallier à la bannière des marchands de matelas.

Proter: Vous exagérez. Il n'y a rien à craindre de l'usage ordinaire de termes par ailleurs utiles à la géographie. Rien n'empêche un terme d'avoir à la fois

valeur conceptuelle ou signalétique dans le discours académique et une valeur autre dans le discours ordinaire.

Sceptiter: Mais vous savez bien que le terme Territoire désigne aussi des réalités et des ordres de réalité très différents y compris dans le vocabulaire des géographes. Le « territoire national » cohabite avec celui d'autres collectivités (la Région, la commune, le Land, etc.), mais aussi avec le « territoire de la vie quotidienne », le « territoire de l'intime », les « territoires circulants » et « les Territoires du nord-ouest ».

Proter: Ces expressions ne sont jamais que des variations autour d'une entité conceptuelle qui peut garder sens et unité. Le territoire reste dans de nombreux cas une portion d'espace clairement identifiée, ressource et produit à la fois d'un processus d'identification et parfois d'appropriation plus ou moins exclusive.

Sceptiter: Bah ! Identification-appropriation-exclusivité territoriale sont des concepts qui soulignent l'aptitude inouïe de l'humanité à se penser sur le mode fractionnaire, à se fractionner en fractionnant les étendues sur lesquelles elle se déploie. Le recours au mot de territoire constitue un encouragement pervers à ce fractionnement et vaut blanc-seing. Et je vous rappelle au passage que la racine des trois mots sent le soufre : la terre, celle qui ne ment pas. Si vous aimez l'idée, je vous propose d'adopter une périphrase ou une litote du genre « étendue à fort tropisme affectif ». Cela pourrait contribuer à la paix des âmes et des nations.

Proter: Identification et appropriation ne sont jamais que des manifestations d'attachement, qui ne méritent pas l'opprobre. Quant à l'exclusivité, il fut un temps où elle s'appelait souveraineté et les temps ont bien changé. Elle persiste à prendre la forme du droit du propriétaire ; mais les servitudes ont pris le dessus. Même l'exclusivité des « territoires de l'intime » prend l'eau, télé-réalité à la clef.

Sceptiter: Allez allez ! Territoire-Territorialité-Territorialisation ne veulent même pas dire la même chose en anglais. Les conventions et les usages savants ont évolué différemment de l'autre côté ; c'est dire si ces mots avec ce que vous y mettez sont indispensables.

Proter: La belle affaire ! Cela fait bien longtemps que l'on parle de Geistzeit, de Papparazzi et de Hot Dog pour désigner des choses qui ne se traduisent pas ou qui perdent en signification une fois traduites. Rien n'empêche de faire de même avec Territoire-Territorialité-Territorialisation s'il s'avérait qu'en français, en italien ou en portugais chacun de ces termes avait un sens conventionnel bien établi et utile au-delà du cercle des usagers naturels de la langue correspondante. Regardez « représentation », il y a belle lurette que même les non-germanistes se servent du distinguo « darstellung-vorstellung » pour faire plus exactement référence au concept qu'ils désignent. Regardez aussi « place » ou « locality » en anglais qu'il est parfois préférable de ne pas traduire sauf à risquer de perdre une partie de leur valeur.

Sceptiter: Quant à territorialité, il n'est jamais qu'un palliatif devant l'épuisement du mot Territoire.

Proter: Nous pourrions voir, au contraire, dans la territorialité est des dimensions de la condition humaine.

Sceptiter: Tout de suite les grands mots ! Mais il me semble bien que l'on a proposé de parler de géographicit  pour cela, voire d'habiter, non ?

Proter : Les usages de g ographicit  sont loin d'avoir  t  fix s ; mais depuis Dardel, il me semble qu'on a plut t insist ,   travers ce mot, sur la dimension subjective de l'environnement de chacun tel qu'il en fait l'exp rience. M me chose pour l'habiter. Il me semble qu'il y a place aussi pour territorialit  qui d signerait   la fois la n cessit  et l'ensemble des modalit s de ce rapport des  tes humains   la Terre; et en procédant de la sorte, nous n'aurions assur ment pas affaire   un mot valise susceptible d' tre  puis  par des marchands de literie.

Sceptiter: Si territorialit  d signe un universel, et territoire une modalit  parmi d'autres d'emprise sur l' tendue, arm e de cette identification-appropriation-exclusivit  dont je n'aime pas bien l'esprit militaire, vous admettez que les deux termes ne vont pas bien ensemble.

Proter: A-t-on jamais fait pareil proc s   nation-nationalit  ? Depuis fort longtemps le second d signe un simple attribut aux lourdes cons quences administratives et juridiques certes, mais un attribut seulement. Nation a une toute autre valeur analytique certes, mais aussi affective et id ologique.

Sceptiter: A ce propos, le suffixe -t  est source de confusion. Si comme dans nationalit , territorialit  d signe un rapport   (en l'occurrence, il me semble que la plus  l mentaire logique, dont vous ne semblez pas vouloir faire preuve, voudrait que ce soit ici « rapport au territoire »), la cohabitation malhabile entre les deux mots devient patente ; car on ne peut plus imaginer de territorialit  sans territoire.

Proter : Le -t  de territorialit  ne doit pas  tre pens  sur le mode du « rapport   » comme dans nationalit , mais comme « la nature de » ou « l' tat de », comme dans mat rialit  (le caract re mat riel du monde), naturalit  (la nature naturelle de la chose) ou singularit  (la nature singuli re de cette chose)

Sceptiter: Mais alors la territorialit  comme « nature territoriale de la condition humaine » ne nous fait pas avancer d'un pouce.

Proter : Pas plus que dans urbanit  et pourtant le terme d signe bien toute autre chose que le prototype d'entit  g ographique - l'urbs - qui lui a donn  racine. Pour s' manciper du radical original, territorialit  m rite d' tre pens e comme la dimension terrienne de la condition humaine, celle qui rend n cessaire de composer avec les formes mat rielles et symboliques de notre environnement, quelque soit l' chelle   laquelle on l'appr hende, qu'il y ait ou non des territoires   la clef.

Sceptiter: Dans ce cas, faisons un sort au seul Territoire, si le problème vient de lui

Proter : Mais qu'est ce qui nous empêche de convenir qu'il s'agit d'une des familles d'objets engendrés par la territorialité ? Par exemple, le territoire des Etats-nations modernes avec son cortège d'attributs, de droits (la souveraineté notamment) et de codes (juridiques notamment) serait un membre de la famille. S'il n'est pas universel, s'il ne l'a jamais été, s'il est aujourd'hui contesté par l'intégration régionale, la mondialisation et les variantes proliférantes du droit d'ingérence, le territoire comme manifestation particulière de la territorialité, forme prototypale même puisqu'avec le territoire animal elle est aux origines du concept, mérite bien une place dans le catalogue des objets de la géographie.

Sceptiter: Quand bien même la valeur sémantique du mot serait réduite à deux ou trois de ses illustrations originelles, il aurait perdu sa valeur conceptuelle. Et puis on sait bien qu'il a plus servi de type-idéal que de catégorie d'objets effectivement circonscrits. On est revenu d'une ethnographie naïve qui voyait des territoires tribaux un peu partout, comme condition nécessaire, avec l'identité et la culture, du groupe ethnique correspondant. J'ai encore en mémoire ce que Marc Abelès disait de ce « triangle magique » de l'ethnologie.

Proter : Il faudrait savoir ! Soit territoire ne désigne que des objets singuliers, comme les Territoires du Nord-Ouest, ou une catégorie d'objets similaires ; soit il a valeur de type-idéal et donc potentiellement de concept. Il semble bien que, dans tout ce qui précède, territoire désigne bien un type d'agencement d'éléments contigus qui correspondent à autant de ressources matérielles et/ou symboliques, y compris la contiguïté elle-même, pour les êtres qui le pensent ou le pratiquent comme tel.

Sceptiter: Passe encore pour territoire comme famille d'entités caractérisées de la sorte. Mais alors, exit les « territoires de l'intime », les « territoires cathares » et autres « territoires de la cancoillotte »

Proter : Il n'y aucune raison raisonnable de reconnaître au loup, au Canada et aux Quechuas une compétence territoriale que l'on nierait aux communes du Pays Cathare, aux partenaires d'une filière fromagère et à chacun d'entre nous, dans l'intimité de notre quotidien. Surtout si l'idée d'un usage exclusif de l'étendue correspondante n'est pas pensée comme une condition nécessaire et suffisante ce qui ne peut être sauf à vider la catégorie de toute occurrence significative.

Sceptiter: Revoici donc la confusion potentielle ! Dès lors tout peut être territoire. On ne saura jamais où commence ni où cesse la classe d'objets.

Proter : Qu'importe puisque le territoire ne gagne pas à être pensé comme une classe d'objets, mais comme une catégorie, autrement dit un ensemble défini par convention selon des critères de plus ou moins grande proximité à des formes prototypales (la propriété privé cernée de hauts murs, le territoire national, etc.). Et puis, ce serait bien dommage de s'acharner sur un terme, fut-il emblématique, quand il n'est pas le plus intéressant. Car parmi les trois

termes sur lesquels nous sommes interpellés, territorialité et territorialisation valent bien mieux. Sans compter la spatialité.

Sceptiter: Décidément, contrairement au cochon, rien n'est bon dans TTT, et pas davantage si on y ajoute une sauce à la spatialité. Que territorialité désigne une soi-disant « dimension terrienne de la condition humaine » dans la foulée de la philosophie plus ou moins existentielle du milieu du siècle dernier – même implicites, vos sources sont apparentes, mon cher – soit ! Mais quelle en est l'utilité analytique pour les sciences sociales ? Quant à spatialité, on peut bien l'appeler en renfort ; mais si c'est pour brouiller les pistes ou pire, faire entrer le loup dans la bergerie, autant renoncer à l'ensemble.

Proter : L'artifice consistant à ériger des murs entre philosophie et sciences sociales ne trompe personne. Rien n'empêche un concept de franchir les murs, ou mieux de les faire tomber, s'il fait la preuve, en effet, de sa valeur théorique et analytique. La territorialité comme « dimension terrienne de la condition humaine » nous cantonne certes à la philosophie ; et encore faudrait-il gagner en précision pour qu'elle y reste. Par contre, de spécifier la territorialité selon les modalités pratiques en vertu desquelles on peut comprendre l'inscription des individus et des collectifs dans leur environnement matériel, voici qui ouvre la porte des sciences sociales.

Sceptiter: Eh bien, je vous écoute. Mais méfiez-vous, je ne laisserai rien passer qui ne soit clairement argumenté et illustré.

Proter : Commençons si vous le voulez bien par examiner les imaginaires de la territorialité ou, quand le mot n'était pas utilisé, à ce qui s'y rattache. Je désigne par là les modèles interprétatifs qui ont structuré les récits et les argumentations visant à expliquer ou justifier nos modes d'occupation de l'espace terrestre. Il me semble que ces imaginaires sont au moins au nombre de trois.

Le premier est le registre bio-physique : c'est ce qui réfère, dans tout énoncé sur la territorialité, à la mise en tension écologique de collectifs et d'individus avec leur environnement immédiat ; c'est ce que l'on désigne quand on réfléchit à la façon selon laquelle ils entrent en résonance ou en rapport de codétermination avec les facteurs biologiques et physiques de cet environnement. Ce peut être l'offre et la réponse d'un bout de forêt du bassin du Congo pour une tribu pygmée telle que l'étudia un naturaliste voyageur du siècle dernier ; ce peut être l'ensemble de stimuli et de réponses que décrit avec une précision clinique Humboldt lors de son ascension au Chimborazo ; ce peut-être aussi, à une toute autre échelle, le rapport de codétermination qui existe entre consommation énergétique à l'échelle du globe et réchauffement planétaire tels qu'en parlent nos journaux du jour.

Sceptiter: Vos exemples renvoient à des acteurs et des cadres spatio-temporels terriblement hétérogènes. Je n'y vois pas la preuve de l'excellence analytique de votre proposition.

Proter : Détrompez-vous. Que la dimension écologique de nos territorialités soit imaginée dans des contextes très différents, chez Hippocrate, Buffon et Lovelock, dans le compte-rendu d'une ascension réalisée en 1802 et dans la

mobilisation planétaire contre le réchauffement climatique, souligne au contraire que cette forme rhétorique n'est pas de circonstance.

Sceptiter: Mais je vous ai interrompu. Deuxième registre imaginaire ?

Proter : Il s'agit du registre institutionnel de la territorialité: c'est ce qui, dans les récits relatifs à la territorialité, renvoie à la définition, à l'adoption et à la mise en pratique de modèles sociaux et politiques dans la représentation, la pratique et l'appropriation de l'étendue. Vous y reconnaîtrez le rôle normatif des institutions sociales et politiques, et une des dimensions en vertu desquelles elles exercent leur normativité.

Sceptiter: Et quelles sont, je vous prie, ces institutions ?

Proter : Les Etats-nations, certes, auxquels on a consacré beaucoup de travaux ; les Eglises quand, à l'image de l'Eglise catholique ou anglicane, elles ont élaboré un véritable projet d'organisation de la communauté des fidèles dans et par l'espace ; mais aussi les entreprises pour un peu qu'elles se pensent comme médiatrices de la territorialité de leurs employés comme c'est le cas de celles qui font d'une « culture territoriale d'entreprise » une véritable religion à l'image des Peugeot et Schneider au début du 20^e siècle ou d'IBM et de General Electric à la fin de ce même siècle.

Sceptiter: Là encore, vous mettez dans la même boîte la carpe et le lapin, ou des choux et des carottes, si vous préférez ; mais je comprends l'argument. Troisième registre ?

Proter : le registre électif, celui qui, dans l'expression de la territorialité, renvoie à la subjectivité et à l'expérience individuelle, au libre choix parfois, au libre-arbitre peut-être. Si l'on croit dans l'existence et dans les vertus de ce dernier, on peut dire que cette dimension de la territorialité est ce qui échappe, selon ces croyants, aux déterminations institutionnelles et aux conditionnements écologiques. Si l'on n'y croit guère, on peut y voir l'expérience d'une illusion. Un exemple parmi d'autres, pris au hasard je vous assure, l'élite universitaire qui sillonne le monde de colloque en colloque, d'université en université, pour un peu que ses membres aient les honneurs du monde académique.

Sceptiter : va pour la subjectivité et le libre-arbitre, mais je trouve l'illustration décalée. Les pratiques universitaires sont on ne peut plus institutionnelles.

Proter : Merci pour votre vigilance. Je voulais voir si vous me suiviez encore. C'eût été plus facile pour moi de prendre pour illustration un voyageur solitaire, à la façon de Nicolas Bouvier ou d'Alexandra David-Neel, un romancier ou peut-être même un jeune enfant en pleine rêverie. Mais je ne voudrais pas que vous voyiez dans les imaginaires distingués jusqu'ici des formes exclusives les unes des autres. La communauté universitaire fonctionne comme institution ou ensemble d'institutions, mais ses membres disposent d'un vaste éventail de pratiques possibles ce qui rend possible l'énoncé de fortes singularités. De même que le registre organique invoqué par Humboldt sur les pentes du Chimborazo se combine avec l'expression

d'une forte personnalité soucieuse de rendre compte d'une façon très personnelle de courir le monde.

Sceptiter : Je crois comprendre le système dans lequel vous naviguez. Mais j'ai remarqué que subrepticement vous étiez passé d'un discours objectivant relatif à la territorialité à une typologie de ce que vous appelez des « imaginaires ».

Proter : En effet. La typologie en question est très empirique et peu stabilisée à ce jour. Mais, si j'en juge par vos réactions, pleines de bon sens géographique, elles semblent résonner avec votre culture disciplinaire. Typologie ouverte donc ; et puisque notre discussion prend une forme plus systématique, je vous propose de poser sur le papier cette étape de l'argumentation. Pardonnez mon écriture, mais tout TGV qu'il est, notre train vibre avec insistance.

<i>Imaginaires de la Territorialité</i>	Bio-physique	institutionnel	électif
<i>Illustrations</i>	Milieu naturel ou dispositif matériel déterminant les formes sociales	Etat-nation Eglises Entreprises paternalistes	Espace de vie de l'universitaire Parcours de Nicolas Bouvier et Alexandra David-Neel

Sceptiter : Merci pour le zèle pédagogique ; mais je vous interrogeais moins sur la typologie en tant que telle que sur les « imaginaires » auxquels vous faites référence. Dois-je comprendre que la science sociale dont vous vous réclamez est un exercice de fiction ?

Proter : Certainement pas ; mais un exercice qui reconnaît toute sa place à l'imagination et aux tropismes de l'imaginaire dans la conception et l'expression de la pensée analytique. Je ne crois pas trop à ce clivage entre pensée rationnelle et imaginaire, la seconde n'ayant que souffert de n'être que la trop fameuse « folle du logis » qu'y voyait Pascal. Les territorialités humaines sont constamment mises à l'épreuve de la réalité du monde ; mais il n'empêche qu'elles ne sont jamais pensées et dites qu'à l'aide d'images, de métaphores et de modèles interprétatifs. Je crois que la territorialité, comme beaucoup d'autres choses d'ailleurs, se niche quelque part entre la réalité du monde, la pensée réflexive et l'expérience pratique.

Sceptiter : soit ! mais la science sociale ?

Proter : Je suis convaincu, à la suite de beaucoup d'épistémologues et d'historiens des sciences, non seulement de l'importance de l'imagination dans l'intuition scientifique, mais aussi de la proximité de certains schèmes imaginaires des scientifiques d'une part, et des hommes et des femmes qu'ils étudient d'autre part. Dans ce cas, mieux vaut les identifier et travailler avec, plutôt que de les ignorer au risque de se faire surprendre par eux au détour d'un raisonnement.

Sceptiter : Soit. Laissons cela de côté pour le moment. Et la spatialité alors ? Réintroduite en douce, il ne faudrait pas qu'elle profite de ma seule baisse de vigilance pour s'installer sans rien dire.

Proter : Alors mettons là en lumière et vous pourrez baisser la garde. Si l'on accepte de concevoir la territorialité de façon très générale, comme la dimension terrienne de la condition humaine, alors la question de l'espace en tant que tel reste ouverte : quels sont les agencements spatiaux par lesquels les types de territorialité peuvent se réaliser, ou s'actualiser si vous me permettez cet anglicisme ?

Sceptiter : Élémentaire mon cher Proter. Simple, trop simple même pour que votre édifice sophistiqué trouve sa raison d'être. Les exemples déjà mentionnés ont déjà fourni les réponses à cette question qui n'en est pas une. La forêt des Pygmée et la planète en surchauffe, ce sont des écosystèmes ; le territoire national est un type de spatialité en soi ; quant aux « agencements électifs » comme vous dites, ils peuvent donner tout et n'importe quoi. De plus, la longue histoire nous montre que l'on est passé d'un type à l'autre au fil du temps, plus ou moins vite selon les parties du monde. Si je suis peut-être prêt à me laisser convaincre par votre territorialité, je ne me laisserai pas séduire par votre spatialité qui lui est parfaitement redondante.

Proter : Manque d'imagination de votre part, sans doute. Ou peut-être, emprise excessive de quelques prototypes. Car vous êtes loin d'avoir épuisé toutes les configurations possibles. Cette redondance entre territorialité et spatialité et la conception évolutionniste auxquelles vous apportez toute votre confiance, avec la bénédiction de beaucoup d'auteurs contemporains je le reconnais, vous empêche de voir d'intéressantes alternatives. Commençons par la spatialité. Je vous propose de retenir dans un premier temps du moins trois configurations spatiales spécifiées par leur morphologie : le terroir, l'aire-réseau et le réseau de lieux.

Sceptiter : vous voyez que nous n'avons plus besoin de TTT puisque vous adoptez ici un vocabulaire alternatif

Proter : Réfrénez votre enthousiasme : ce n'est que pour mieux revenir à la trilogie dont nous discutons ici.

- le terroir donc dans laquelle je vois une entité de proximité éprouvée par chacun dans toutes ses composantes;
- l'aire-réseau, c'est une surface contiguë dont les éléments sont rendus solidaires par des réseaux (techniques, sociaux, institutionnels, etc.) et des flux innombrables;
- le réseau de lieux qui est un agencement de lieux non contigus rendus solidaires par un système de pratiques et d'échanges.

Sceptiter : Je vois. Le territoire revient par la petite porte. Je le reconnais dans votre « aire-réseau », n'est ce pas ?

Proter : On peut illustrer en effet l'aire-réseau par le « territoire de l'Etat-nation moderne », une étendue généralement contiguë dont les réseaux assurent la cohérence. A la manière de ce réseau ferré et des mobilités qu'il rend possible, qui ont l'heur de nous faire converser. Mais le territoire peut

aussi être ailleurs, du côté du terroir par exemple, où le réseau ne compte plus guère.

Sceptiter : Vous n'êtes donc pas de ceux qui opposent le territoire et le réseau.

Proter : Exact, et d'abord pour des raisons tout à fait empiriques : les territoires des Etats modernes européens auraient-ils jamais duré, sinon existé, s'ils n'avaient pas été irrigués par des infrastructures (routes, voies ferrées, réseaux énergétiques), des flux et des structures d'échanges (sociales, institutionnelles, etc.) qui déclinent cette idée de réseau ?

Sceptiter : Je l'admets ; et ensuite ?

Proter : Ensuite, on peut vérifier si ces trois types de spatialité correspondent nécessairement aux trois imaginaires de territorialité distingués, comme vous semblez le penser. Pour cela, je prolonge mon croquis approximatif sous la forme d'une matrice. Rien de tel pour identifier les croisements et explorer les possibles.

Le territoire national vous a déjà donné un bel exemple de croisement entre une aire-réseau et une territorialité institutionnelle, soit. Les naturalistes-voyageurs nous ont suggéré que le bout de forêt pygmée pouvait illustrer la correspondance entre territorialité bio-physique et terroir, certes. Et notre élite universitaire est experte en matière de lieux-réseaux. Soit !

<i>Imaginaires de la Territorialité</i> <i>Types de spatialité</i>	Bio-physique	Institutionnel	Électif
<i>Terroir</i>	Aire de vie d'une communauté pygmée traditionnelle		
<i>Aire-réseau</i>		Aire de souveraineté de l'Etat-Nation	
<i>Réseau de lieux</i>			Espace de vie de l'universitaire amateur de colloques et de terrain

Sceptiter : Cela fait beaucoup de cases vides mon cher. A quoi bon, une matrice pleine de trous ?

Proter : Je vous rappelle que c'est vous m'avez fourni ces premiers éléments et que j'y ai vu un cruel déficit d'imagination. Alors complétons si vous le voulez bien. Car il y a bien d'autres cas de figure : la cité-usine de l'entreprise paternaliste du début du 20^e, dans laquelle je proposais de voir une illustration du registre institutionnel de territorialité, s'apparente plus à un terroir qu'à une aire-réseau, du moins pour la majorité des employés. De

même, la territorialité promue par une entreprise comme IBM pour ses employés étaient, et est peut-être encore, bel et bien conçue comme un réseau de lieux, les lieux étant l'ensemble des usines, centres de recherche, country-clubs par lesquels ingénieurs et techniciens du monde entier passaient au rythme des séjours que leur entreprise leur demandait de faire dans plusieurs pays. La territorialité institutionnelle peut donc s'appuyer sur les trois types de spatialité distingués.

Sceptiter : Dois en déduire qu'il en est de même pour les deux autres ?

Proter : sans doute. Mais je ne vais tenter l'exercice systématiquement. Deux exemples supplémentaires seulement. Les territorialités électives par exemple ne conduisent pas toutes à des agencements spatiaux de type réseaux de lieux. Des militants de la cause biorégionaliste en Amérique du nord cherchent à promouvoir une recomposition des identités et des liens sociaux dans le cadre de biorégions, en général des bassins-versants, que le découpage politique et administratif avait pris l'habitude de sectionner. On a bien affaire à une forme de territorialité élective, mais à une spatialité de type terroir, à la manière de certaines communautés utopistes du 19^e siècle. Quant aux formes traditionnelles de la territorialité, elles ne sont pas nécessairement rapportées à une spatialité de type terroir : si vous voulez voir à l'œuvre d'autres spatialités les concernant, je vous renvoie aux thèses de géographes qui ont vu dans le nomadisme pastoral une adaptation à la dispersion dans l'espace et le temps des ressources nécessaires au troupeau.

<i>imaginaires de la Territorialité</i> <i>Types de spatialité</i>	Bio-physique	Institutionnel	Electif
<i>Terroir</i>	Aire de vie d'une communauté pygmée traditionnelle	Ville-usine du 19 ^e siècle	Communautés utopistes
<i>Aire-réseau</i>		Aire de souveraineté de l'Etat-Nation	
<i>Réseau de lieux</i>	Système de lieux des communautés nomades	Sites de production en réseau d'entreprises mondialisées à employés mobiles	Espace de vie de l'universitaire amateur de colloques et de terrain

Sceptiter : Exit donc une conception évolutionniste des combinaisons entre spatialité et territorialité. Et bienvenu dans une matrice à 9 cases, pas toutes remplies je vous ferai remarquer. Je prends acte. Mais au fait, si dans le raisonnement géographique spatialités et territorialités ne sont pas dans un rapport de détermination réciproque, en fonction de quoi la combinatoire se fait-elle ?

Proter : Selon le strict critère de la pertinence. Si des individus suffisamment émancipés des cadres sociaux et politiques de la vie publique états-unienne veulent créer des territoires – pardonnez-moi le terme – à base écologique, c'est bien évidemment une entité naturelle, ou plus exactement une entité conçue comme telle, qui répondra le mieux à leurs attentes. De leur côté, les Etats modernes qui ont émergé d'un monde médiéval où triomphait les terroirs (notamment les petits fiefs) et les réseaux de lieux (à l'image de la ligue hanséatique) n'ont pu se déployer au-delà de l'échelle des principautés qu'en couplant des aires et des réseaux (de routes et de dépendance institutionnelle notamment). De façon générale, ce sont les qualités morphologiques intrinsèques des objets spatiaux - contiguïté, compacité, mise à distance, agglomération, etc. – qui conditionnent la pertinence du couplage entre registre de territorialité et configuration spatiale.

Sceptiter : Va pour territorialité, va pour spatialité, va aussi pour territoire bien que je reste sur ma faim pour préciser les contours de la chose ; mais territorialisation ? Faut-il le garder aussi ? Ou me concéderez-vous au moins une victime expiatoire.

Proter : J'ai bien peur que non. Car le concept de territorialisation est loin d'être épuisé. Mieux il me semble très utile pour combler une lacune que votre sagacité n'a pas relevée : les modalités de l'actualisation d'un registre de territorialité dans une entité géographique singulière.

Sceptiter : que voulez-vous dire ?

Proter : Je vous ferai remarquer que jusqu'à maintenant nous n'avons réfléchi qu'à des types de spatialité, à des imaginaires de la territorialité et à quelques illustrations génériques ou spécifiques pour remplir les cases de la matrice. Mais que savons-nous de la genèse de ces entités qu'elles soient biorégions, territoire national, gated communities ou terroir forestier ? Sans entrer dans les détails, je vous propose de dire que ces entités bien concrètes naissent de la territorialisation.

Sceptiter : Même quand il n'y a pas de territoire stricto sensu à la clef, bien sûr. Vous m'avez déjà fait le coup.

Proter : en effet ; mais puisque vous vous y êtes habitué avec la territorialité, vous vous y habituerez avec la territorialisation, n'est-ce pas ?

Sceptiter : Et alors, cette territorialisation qu'est ce que c'est au juste ?

Proter : La géographie francophone a eu recours à quelques images fortes pour en parler. Vidal de la Blache disait de l'individualité française qu'elle résultait d'un « concours général de forces ». Claude Raffestin, pourtant adepte d'une grille de lecture fort différente de son lointain prédécesseur, parlait d'un véritable « corps-à-corps » entre une société et son territoire. Ca c'est pour la métaphore virile et organique. Mais Raffestin attachait plus d'importance encore à l'information dans le processus de territorialisation : « Le territoire est une réordination de l'espace dont l'ordre est à chercher dans les systèmes informationnels dont dispose l'homme en tant qu'il appartient à une culture. » La territorialisation, c'est donc l'ensemble des

actions, des techniques et des dispositifs d'action et d'information qui façonnent la nature ou le sens d'un environnement matériel pour le conformer à un projet territorial.

Sceptiter : Et revoilà l'intentionnalité.

Proter : Intentionnalité certes, mais réflexivité aussi. Intentionnalité au sens de la phénoménologie quand elle nous apprend que toute action, toute représentation même, tend vers un objectif, une finalité. Mais intentionnalité plus précise encore quand l'objectif visé est explicitement la structuration du territoire, ou sa reproduction ou encore la subversion d'un territoire existant. Là réside la dimension politique de la territorialité institutionnelle ; là réside la vision territorialisante de ceux qui, à la tête de l'Etat ou de l'entreprise, subordonnent leurs initiatives à cette perspective.

Sceptiter : allons bon ! Comme si nous étions encore au milieu du 19^e siècle, quand il fallait construire l'unité italienne et l'étoile ferroviaire française. Nous n'en sommes plus là. Pour défendre la thèse de la pertinence actuelle du concept de territorialisation, je vous trouve bien maladroit.

Proter : parce que vous croyez que plus aucun Etat, dans les pays du sud par exemple, ni aucune entreprise ne raisonne de la sorte au 21^e siècle ? Parce que vous croyez que décentralisation aidant, l'ingénierie de la territorialisation n'a pas diffusé très profondément à des niveaux inférieurs ? Regardez un peu ce qui se passe dans les régions, les départements, les intercommunalités en France depuis 20 ans. On n'a jamais vu autant d'ingénieurs de la territorialisation œuvrer qui dans les infrastructures, qui dans les réseaux de service, qui dans la communication.

Sceptiter : Et la réflexivité alors ?

Proter : Cette réflexivité généralisée, condition des sociétés de la modernité tardive si l'on suit Anthony Giddens, est aussi à l'œuvre dans nos territorialités. Regardez ce qui se produit avec le paysage et avec le patrimoine, et vous comprendrez ce qui arrive aussi avec le territoire.

Sceptiter : A vrai dire, je ne vois pas grand-chose. Si ce n'est des individus qui sillonnent l'étendue en toute indifférence pour les territorialités d'autrefois. Je vois des paysages qui partent à vau l'eau. Si vous appelez cela la réflexivité sur le paysage, le patrimoine et le territoire, vous me faites sourire.

Proter : Justement. On n'a jamais autant célébré le territoire que depuis qu'on adopte des pratiques de l'espace qui le mettent en péril, du moins dans ses formes traditionnelles. On n'a jamais autant célébré le paysage que depuis qu'on a pris conscience de sa fragilité et de sa capacité à nous donner en reflet une vision cohérente des territorialités défuntées. C'est comme la nature qui parce qu'elle s'évanouit sous nos yeux sous ses formes les plus emblématiques, est devenue l'objet de toutes les attentions et de toutes les réserves. C'est cela, la patrimonialisation.

Sceptiter : Ah non ! Pas un mot passe-partout de plus !

Proter : Et pourtant la patrimonialisation constitue la forme la plus présente de réflexivité territoriale. Les projets de société, même locaux, même modestes, passent de plus en plus par des projets de territoire ou des projets de paysage ; parce que ces expressions et ces ancrages des collectifs faiblissent et parce qu'on prend simultanément conscience de leur capacité à constituer des biens communs.

Sceptiter : Mais, si je ne m'abuse, il y a là un tournant d'une importance considérable dont vous ne nous avez rien dit encore. En effet, la territorialité conçue comme « dimension terrienne de la condition humaine » n'a pas besoin d'être pensée en tant que telle pour être opératoire, n'est ce pas ?

Proter : En effet.

Sceptiter : Des terroirs et des lieux peuvent émerger sans qu'on ait clairement voulu, ni faire explicitement en sorte, qu'il émergent comme tels, n'est ce pas ?

Proter : Exact

Sceptiter : Par contre, les territorialités institutionnelles requièrent des intentions claires au moins de la part d'une élite que vous avez appelée les ingénieurs de la territorialisation. Et aujourd'hui, la nostalgie conjuguée du territoire local, du paysage, de la nature et du patrimoine fait communier ensemble des individus qui confèrent à toutes ces choses la valeur de biens communs, autrement dit, ce qu'il a de plus central dans un projet de société ?

Proter : C'est bien cela. Et c'est bien pour cela que TTT ont encore beaucoup de choses à nous apprendre.

Sceptiter : Mais dites-moi, la voici la réponse à la question du jour : TTT et après ? après ? c'est déjà demain. Après ce n'est pas l'après de la territorialité. C'est la territorialité dans toute sa complexité, dans ses intentionnalités et sa réflexivité.

Proter : Content de vous l'entendre dire...

Fait le 23 avril 2007, et enrichi ensuite de remarques faites sur une première version par Romain Lajarge, Jean-Marc Besse et Hélène Velasco.